



DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR

VILLE DE LA LOUPE

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2015

L'an deux mil quinze, le 10 février, à vingt heures après convocation légale en date du 27 janvier 2015, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de LA LOUPE, sous la présidence de M. Eric GERARD, Conseiller Général maire de La Loupe.

Etaient présents : M. GERARD Eric, Mme VARENNE Josette, M. THOMAS Michel, Mme CORDIER Catherine, M. LAMBERT Alain, M. FOUCAULT François, M. LAFOY Michel, Mme TOULEMONDE Brigitte, M. GLATIGNY Jean-Jacques, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. GEORGES Didier, M. JEROME Bruno, Mme GUITTET Annie, Mme PROUST Marion, M. LE GUERNIGOU Brieuc, Mme YLMAZ Fadime, M. MALBET Michel, M. CHANTELOUP Patrice, Mme THOMAS Anne, Mme LEGRAND Chantal, M. TRAN-DINH-NHUAN Roger.

Pouvoir :

Mme BRANDELON Sylvia donne pouvoir à M. THOMAS Michel
Mme RENAULDON Annette donne pouvoir à Mme VARENNE Josette

Secrétaire de séance : Mme VARENNE Josette

Approbation de la séance du 10/12/2014 à l'unanimité.

FINANCES

Délibération n° 1 Orientations budgétaires 2015

BUDGET GENERAL :

Le budget de fonctionnement est en excédent.

Côté dépenses, les charges à caractère général sont restées stables ainsi que les dépenses de personnel qui représentent 48% des dépenses exposées.

Côté recettes, il faut noter la baisse légère des dotations de l'Etat mais surtout la diminution importante de la compensation pour exonération de taxes locales. Les taux d'imposition sont restés inchangés en 2014.

Le résultat positif de la section fonctionnement sera affecté à la section investissement en 2015, pour financer le solde 2014 et les « Restes à réaliser ».

Pour 2015, une première liste d'investissements a été arrêtée à 806 136 €. Parmi les travaux déjà retenus ressortent le changement des lampes à mercure et les opérations combinées de renouvellement de la canalisation d'eau et d'enfouissement des lignes électriques, rue de l'Eglise

Cette liste sera complétée d'ici le vote du budget final par d'autres travaux en cours de chiffrage, l'ensemble devant tourner autour d'1 million d'Euros.

Une liste C permettra de « flécher » les grands chantiers à venir (rénovation secteurs Est et Ouest, réfection de la place de l'Hôtel de ville et choix sur le devenir de l'ancienne perception).

L'endettement de la commune est passé en dessous de 2 millions d'Euros : un emprunt conclu en 2004 en francs suisses va être remboursé par anticipation au 1^{er} mai.

BUDGET EAU

La section fonctionnement dégage un excédent, avec un montant de surtaxes estimé pour le deuxième trimestre en raison des problèmes informatiques rencontrés par La Lyonnaise des eaux qui ont retardé de plusieurs mois l'envoi des factures.

Ce résultat de la section fonctionnement sera entièrement affecté en 2015 à la section Investissements.

Un emprunt devra être réalisé en 2015 pour financer le renouvellement de la canalisation d'eau rue de l'Eglise.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Peu d'investissements ont été réalisés en 2014, mais, suite au diagnostic de 2013, d'importants chantiers vont devoir démarrer à partir de 2015 : un silo à boues, un bassin de rétention, etc., ...

Le solde positif de la section Investissements ajouté au solde reporté en fonctionnement permettra d'autofinancer les premiers investissements.

BUDGET « Chêne doré »

La vente de l'Etablissement Hôtel-Restaurant du Chêne doré en octobre 2014 va mettre un terme à ce budget annexe. Cette opération a été réalisée conformément au contrat de bail commercial, qui prévoyait expressément cette possibilité pendant le contrat.

Le remboursement anticipé de l'emprunt réalisé est en cours de négociation avec le Crédit agricole, l'objet même de l'emprunt n'existant plus juridiquement, suite à la vente du bien par la Commune.

Délibération n° 2

Autorisation d'engagement avant le vote du budget

En raison du vote du budget primitif fin mars 2015 et afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à engager des dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2015, dans la limite du quart des crédits votés au budget primitif 2014.

Délibération n° 3

Association APRODIC – Versement d'une subvention exceptionnelle

La commission permanente du Conseil Général a décidé d'attribuer à la commune, une subvention d'un montant de 7 000 € pour participer au développement de l'enseignement musical. Les cours sont donnés par des professeurs membres de l'association « APRODIC ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à verser cette subvention à l'association APRODIC.

Délibération n° 4

Cérémonie des vœux à la CDC – Encaissement de la participation

Pour le buffet organisé à l'occasion des vœux de la communauté de communes des portes du Perche, une participation a été demandée de 10 euros par personne. Cette année c'est la commune qui a organisé cette manifestation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à encaisser cette participation.

Délibération n° 6

Remboursement anticipé de l'emprunt DEXIA

Un prêt de 160 000 € a été souscrit en 2002 auprès de DEXIA pour l'achat des bâtiments des services techniques rue Charles Péguy. Cet emprunt, indexé sur le franc suisse est au taux de 4.05% l'an.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à rembourser par anticipation à la date du 01/05/2015 le solde du prêt et l'indemnité de remboursement anticipé.

AFFAIRES DIVERSES

Délibération n° 5

Convention de délégation de compétence voirie avec la CDC des portes du Perche

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention de délégation de compétence de la CDC à la commune pour les travaux de voirie que la ville va engager directement, à savoir :

Résidence Jean Moulin, parking d'Alençon, avenue du Thymerais et rue du Gros Chêne et la rue de l'Eglise

INFORMATIONS

Commune du Québec – Pré Jumelage avec la Ville de Beaumont

Sommes-nous intéressés par cette proposition ? La Municipalité est d'accord pour s'engager dans ce « pack » d'amitié. La ville de Beaumont se trouve à 35 kms de Québec au bord du fleuve Saint-Laurent et compte 35 000 habitants.

Nous allons commencer par un pack d'amitié. Eric GERARD se propose de rendre visite à Monsieur le Maire de BEAUMONT l'été prochain. Un groupe d'élus va étudier les différents échanges qui peuvent se faire. Nous devons trouver des partenaires financiers.

Etude pré programmation côté Est de La Loupe

Ce quartier comprend différents indicateurs mais tout doit-être repensé :

- Pavillons
- Petits immeubles collectifs

Plusieurs élus travaillent déjà avec le Cabinet « En Perspective », nous souhaitons réorganiser les liaisons avec le centre-ville, le collège. Egalement améliorer le cadre de vie des habitants.

Prochainement le Cabinet « En Perspective » viendra lors d'un Conseil Municipal nous parler des projets. Nous devons ensuite prévoir des réunions avec les habitants pour montrer notre projet et savoir ce qu'ils en pensent.

FORMASAT

Un CFA des Métiers du Sport a délocalisé sa formation à La Loupe. Il s'agit d'une formation en alternance pour des jeunes en contrat d'apprentissage ou en emploi d'avenir pour des futurs éducateurs sportifs.

La 1^{ère} session comprend 19 étudiants âgés de 18 à 32 ans et durera 2 ans.

Le Stade Loupéen a pris en alternance un jeune de cette formation en contrat d'avenir d'une durée de 24 mois. Coût 700 €/mois. Il interviendra dans toutes les sections sportives qui en feront la demande.

M. GERARD	Mme VARENNE	M. THOMAS	Mme CORDIER	M. LAMBERT
M. FOUCAULT	M. LAFOY	Mme TOULEMONDE	M. GLATIGNY	Mme BOUIX
M. GEORGES	M. JEROME	Mme GUITTET	Mme PROUST	M. LE GUERNIGOU
Mme YLMAZ	M. MALBET	M. CHANTELOUP	Mme LEGRAND	M. TRAN-DINH-NHUAN